

Communiqué de presse

Aujourd'hui, nous, enseignants du lycée Louis Armand avons pris la décision d'exercer notre droit de retrait. En effet, nous avons constaté ce matin, jour de la rentrée prévue de nos élèves, un ensemble de manquements graves à la sécurité des personnes.

Jeudi 7 septembre, nous avons alerté les personnels de l'administration et de la collectivité scolaire sur ces problèmes.

- La grille d'entrée du lycée ne ferme pas, ce qui rend impossible le contrôle de la population présente dans l'enceinte du lycée dans un contexte particulièrement sensible (plan vigipirate et cité scolaire réunissant trois lycées et un collège REP+)
- L'entrée des livraisons est commune à celle des élèves. Lors des manœuvres les camions mettent en danger les élèves.
- Un certain nombre de tableaux blancs très lourds, non fixés au mur, restent en équilibre sur les tables et peuvent tomber sur les personnes.
- Trois portes dans les préfabriqués sont tombées pendant le week-end sans que l'on sache pourquoi.
- Il n'y a pas de groom sur certaines portes qui se referment très brutalement.
- La porte d'une armoire est restée dans la main d'une collègue en salle 312. Elle a posé la porte contre l'armoire qui est tombée sur un élève.
- Sur toute la longueur d'un couloir sont entreposées des commodes accessibles aux élèves contenant du matériel scientifique obsolète : des collections de roches qui peuvent faire office de projectiles, du verre, et des fioles de pétrole.
- Tous les cartons vides ou non n'ont pas été ramassés et demeurent dans les couloirs, ce qui entrave la circulation des élèves.
- Le retour sur les tests de l'eau n'est toujours pas arrivé et les élèves ne sont pas informés que l'eau est susceptible de ne pas être potable.
- L'électricité est défectueuse: à plusieurs reprises certains bâtiments n'avaient plus de courant. Par exemple ce matin et encore ce midi ERP 6 était touché par des coupures.
- Des balustrades non rivetées et des finitions grossières dans les ERP ont été constatées.

Depuis cette rentrée le lycée Louis Armand est accueilli dans les locaux du lycée François Villon pour une période de deux ans. Nous constatons que l'emménagement dans ces nouveaux locaux ainsi que les bâtiments provisoires ne sont pas achevés et la sécurité des élèves et des personnels n'est pas assurée.

Nous apprenons aujourd'hui avec stupeur que la dernière réunion de chantier aura lieu demain mardi 12 septembre et que la société de déménagement considère que leur contrat est rempli.

À tous ces dysfonctionnements inacceptables qui mettent en danger les élèves dont nous, enseignants, avons la responsabilité, s'ajoutent des conditions de travail et d'apprentissage déplorables et problématiques (absence de tableaux, de salles dans les emplois du temps des élèves qui par conséquent errent dans les couloirs, absence de vidéo projecteurs, impossibilité de faire l'appel dans les salles de cours...).